



Association des Amis du Musée de Flandre Bulletin d'adhésion

L'association :

- ☛ Regroupe les personnes physiques ou morales qui s'intéressent au musée de Flandre.
- ☛ Participe activement au fonctionnement du musée de Flandre en aidant à sa promotion et en enrichissant ses collections.
- ☛ Favorise les activités culturelles pour tous publics.
- ☛ Organise ou participe aux visites guidées du musée, expositions et voyages culturels.

Adhérer, c'est :

- ☛ Bénéficier d'un contact privilégié avec le Musée Départemental de Flandre et son équipe : gratuité d'accès tout au long de l'année, invitations aux inaugurations des expositions temporaires, ...
- ☛ Profiter de réductions dans certains autres musées.
- ☛ Participer aux activités de l'association (conférences, cours d'histoire de l'art, visites extérieures, ...).

Association Loi de 1901 créée le 22 août 2001 et publiée le 15 septembre 2001 (sous-préfecture de Dunkerque)
23, Grand-place 59670 Cassel (France)

Renseignements sur notre site : www.amis-museedeflandre.fr



Adhésion à l'association des Amis du Musée de Flandre - Année : _____

| Adhésion individuelle | Deuxième personne (habitant à la même adresse) |
|----------------------------|--|
| Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse : | |
| CP : Ville : | |
| Téléphone fixe : | Téléphone fixe : |
| Téléphone portable : | Téléphone portable : |
| Adresse internet : | Adresse internet : |

Tarif : Individuel : 15 €, couple : 25 €, membre bienfaiteur : au-dessus de 25 €.

Bulletin et règlement par chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Musée de Flandre à adresser
à : Bertrand Courtois 934 avenue Albert Mahieu 59670 Cassel